



LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Si vous pensez avoir repéré un nid de frelon asiatique, merci de le signaler en mairie.

Concernant le piégeage, afin d'être efficace tout en limitant les dommages aux autres insectes, l'UNAPLA préconise :

- du 15/08 au 15/10 : le piégeage se limite aux abords des ruchers, il est pratiqué par les apiculteurs.

- du 15/10 jusqu'au début décembre : le piégeage peut être étendu sur l'ensemble de la commune par tous les habitants qui le peuvent et le souhaitent.

Produits à utiliser : 1/2 verre de bière brune, 3 cuillères à soupe de sirop de fruits rouges, 1/4 de verre de vin blanc. Utiliser de préférence des pièges sélectifs, avec des petits trous en partie basse pour laisser sortir les petits insectes.

Une fondatrice piégée en automne = un nid en moins l'année prochaine.